

Set d'indicateurs P4P 2021

Domaine	Qualité des soins
Date	Avril 2021
Version	1
Statut	Validée par le groupe de travail P4P

Fiche de base

Description et contexte de
l'indicateur

Seuls les enregistrements cliniques non obligatoires sont pris en considération pour cet indicateur et les hôpitaux doivent effectuer un choix à partir d'une liste prédéfinie. Cette liste ne comprend pas les enregistrements effectués par tous les hôpitaux ni les enregistrements reliés à une certaine convention INAMI. Par conséquent, ils n'entrent pas non plus en ligne de compte pour cet indicateur.

La liste regroupant les enregistrements cliniques non obligatoires pour lesquels les hôpitaux peuvent recevoir un incitant est jointe à la **fiche technique**.

Un certain choix est offert, car tous les groupes de patients ne sont pas traités dans tous les hôpitaux.

Un élément supplémentaire a été ajouté à cet indicateur, à savoir les **activités d'amélioration de la qualité**. La participation à l'outil PaCT (Patient Participation Culture Tool), mieux connu sous le nom de mesure de la culture de participation des patients, en est un exemple.

Des **labels de qualité**, que les hôpitaux peuvent obtenir sur base volontaire, ont également été ajoutés à cet indicateur. Trois labels de qualité ont été sélectionnés pour cet indicateur.

La liste regroupant les activités d'amélioration de la qualité et les labels de qualité pour lesquels les hôpitaux peuvent recevoir un incitant est jointe à la **fiche technique**.

Ceux-ci ont été choisis en fonction des quatre critères suivants :

1. les enregistrements/ activités/ labels sont potentiellement réalisables pour la plupart des hôpitaux (c.-à-d. pas de labels spécifiques liés à de soins que l'on ne retrouve que dans un (très) petit nombre d'hôpitaux) ;

<p><i>Lien avec la qualité</i></p> <p><i>Justification</i></p> <p><i>Fiche technique</i></p>	<p>2. les enregistrements/ activités/ labels ont une plus-value dans le domaine de la qualité et les efforts accomplis pour les obtenir favorisent la qualité des soins aux patients ;</p> <p>3. Il est possible de vérifier si les activités de l'amélioration de la qualité sont réalisées ou pas, si l'hôpital a participé à l'enregistrement ou si le label de qualité est présent ou pas ;</p> <p>4. aucun autre financement n'est lié aux enregistrements, aux activités de l'amélioration de la qualité et aux labels de qualité.</p> <p>Des nombreuses publications traitent des enregistrements cliniques en tant que moyen pour améliorer la qualité des soins. En revanche, leur impact sur les résultats des soins a été beaucoup moins systématiquement étudié. Mais des études d'impact qui ont été réalisées montrent que les enregistrements cliniques peuvent influencer positivement les processus de soins et les résultats¹.</p> <p>L'outil PaCT (Patient Participation Culture Tool) mesure les facteurs qui encouragent le prestataire de soins à partager sa responsabilité avec le patient (principe de base d'une bonne participation), et ainsi stimuler la participation du patient. La recherche montre que les soins de santé sont meilleurs, plus efficaces et plus sécurisés si le patient participe activement à la prise de décision à différents niveaux¹.</p> <p>Les enregistrements cliniques peuvent jouer un rôle important dans l'amélioration de la qualité des soins et sont notamment perçus comme un outil en vue de vérifier la qualité des soins, de donner un feed-back, de comparer la performance et de réduire la variation dans les traitements².</p>
<p><i>Type d'indicateur</i></p> <p><i>Mesurabilité</i></p> <p><i>Inclusion</i></p> <p><i>Exclusion</i></p> <p><i>Indicateur</i></p>	<p>Indicateur structurel à l'échelle de l'hôpital</p> <p>La participation à un enregistrement clinique non obligatoire, à une activité d'amélioration de la qualité et l'obtention d'un label de qualité peuvent être demandées au gestionnaire de l'enregistrement concerné, au coordinateur de l'activité d'amélioration de la qualité ou à l'organisation qui octroie le label.</p> <p>Les enregistrements cliniques, les activités d'amélioration de la qualité et les labels de qualité inclus dans la liste.</p> <p>Enregistrements cliniques, enregistrements obligatoires liés à une convention de l'INAMI et enregistrements cliniques non obligatoires dans le cadre d'une étude (clinical trial) ; activités d'amélioration de la qualité réalisées après le 15 mars 2021 et les labels de qualité qui ne sont pas applicables le 15 mars 2021.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enregistrements cliniques non obligatoires et favorisant la qualité dans les hôpitaux généraux ; • Participation aux activités d'amélioration de la qualité, jusqu'au 15 mars 2021 ; • Labels de qualité dans les hôpitaux généraux qui sont encore applicables le 15 mars 2021.

<p>Octroi des points</p> <p><i>Cet indicateur relève du domaine des indicateurs structurels à l'échelle de l'hôpital.</i></p> <p><i>Nombre de points à acquérir dans ce domaine</i></p> <p><i>Nombre de points à acquérir pour l'indicateur enregistrements, activités d'amélioration de la qualité et labels</i></p>	<p>Les hôpitaux obtiennent 1 point par participation à un enregistrement ou activité non obligatoire de la liste et 1 point par label de qualité de la liste. Avec cet indicateur, un maximum de 5 points peut être obtenu et la date limite a été fixée au 15 mars 2021. Aucun autre changement ne sera apporté après cette date.</p> <p>Le score maximal à obtenir pour le domaine relatif aux indicateurs de structure est de 40 points.</p> <p>Pour cet indicateur, le nombre maximum de points à obtenir ne peut toutefois être supérieur à 5. Si un hôpital, par exemple en raison d'une population de patients spécifique, ne peut pas participer à un certain enregistrement ou à un label de qualité, le dénominateur sera ajusté.</p>
<p>Feed-back et rapportage aux hôpitaux</p>	<p>En juillet 2021, les hôpitaux recevront un rapport de feed-back avec les résultats obtenus pour les divers indicateurs. Ce rapport sera mis à la disposition des hôpitaux avec les différents documents relatifs à son budget des moyens financiers au 1^{er} juillet 2021 via Portahealth. Aucune correction intermédiaire ne sera effectuée.</p> <p>Si un hôpital a une remarque à formuler sur le financement octroyé pour l'année 2021, il doit la formuler de manière officielle conformément à l'article 108 de la loi coordonnée du 10 juillet 2008 sur les hôpitaux et autres établissements de soins, à savoir en même temps que toutes les éventuelles remarques relatives à son BMF du 1^{er} juillet 2021.</p> <p>Les corrections éventuelles seront financées en même temps que les autres éventuelles corrections à apporter dans un budget des moyens financiers ultérieur.</p>
<p>Références</p>	<p>¹Malfait, S., Eeckloo, K., Van Daele, J., & Van Hecke, A. (2016). The Patient Participation Culture Tool for healthcare workers (PaCT-HCW) on general hospital wards: A development and psychometric validation study. <i>International journal of nursing studies</i>, 61, 187-197.</p> <p>²Hoque DME, Kumari V, Hoque M, Ruseckaite R, Romero L, Evans SM (2017) Impact of clinical registries on quality of patient care and clinical outcomes: A systematic review. <i>PLoS ONE</i> 12(9): e0183667. http://journals.plos.org/plosone/article?id=10.1371/journal.pone.0183667</p>

Liste des enregistrements cliniques non obligatoires et des activités d'amélioration de la qualité

	Domaine	Enregistrements cliniques Activités d'amélioration de la qualité	Source	Année d'enregistrement pour le financement P4P en 2021
1	Radiothérapie	PRISMA-RT Belgium concernant l'analyse des incidents dans les services de radiothérapie	PRISMA-RT	01/01/2020-15/03/2021
2	Soins intensifs	Monitoring Intensive Care Activities (MICA)	SPF Santé publique et le Collège des soins intensifs	01/01/2020-15/03/2021
3	Chirurgie traumatologique	Registre allemand pour la chirurgie traumatologique	TraumaRegister DGU®	01/01/2020-15/03/2021
4	Culture de participation des patients	Patient Participation Culture Tool (PaCT)	U Gent	01/01/2018-15/03/2021
5	Étude de prévalence ponctuelle	GLOBAL PPS: The Global Point Prevalence Survey of Antimicrobial Consumption and Resistance	Commission belge de coordination de la politique antibiotique (BAPCOC)	01/01/2019-15/03/2021

Liste de labels de qualité

	Domaine	Label	Source	Label applicable au
1	Mère/enfant	Initiative Hôpital ami des bébés (label IHAB)	SPF Santé Publique	15/03/2021
2	Gynécologie et obstétrique	EBCOG (European Board & College of Obstetrics and Gynaecology)	www.ebcog.org	15/03/2021
3	Cancer du sein	Breast Centres Certification ITALCERT (EUSOMA)	www.eusoma.org https://www.breastcentrescertification.com/	15/03/2021